HPCi | hygiène, prévention et contrôle de l'infection

Bactéries productrices de carbapénémase

Mise à jour
29/09/2026

Autres dénominations
Carbapénémase
EPC
CRE

Informations relatives à
CHUV / Toutes spécialités

Epidémiologie

Agent infectieux

- Entérobactéries, *Pseudomonas* ou *Acinetobacter* producteurs de carbapénémase

Réservoir

- Homme

Mode de transmission

- par contact direct entre patients
- par l'intermédiaire du personnel (mains)

- par contact indirect avec des objets contaminés (matériel de soins ou d'examen, instruments, environnement immédiat

Période d'incubation

- Variable

Durée d'infectiosité

- Durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase, de quelques semaines à plusieurs mois. Peut être prolongée en particulier chez les patients immunocompromis

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Hospitalisation :

- Mesures Additionnelles Contact /Mesures Additionnelles Gouttelettes si symptômes respiratoires (toux, expectorations)
- Voir fiche ci-dessous

Ambulatoire interventionnel :

- Mesures Additionnelles Contact /Mesures Additionnelles Gouttelettes si symptômes respiratoires (toux, expectorations)
- Voir tableau synthétique secteurs ambulatoires interventionnels

Ambulatoire non interventionnel :

- Précautions Standard

Voir tableau synthétique secteurs ambulatoires non interventionnels

Placement

Chambre individuelle avec sanitaires dédiés

Durée des mesures

Pendant toute la durée du portage de la bactérie productrice de carbapénémase (selon indication du service HPCI)

Signalétique

Affiche A3 pour les visiteurs et affiche "entrée Mesures Additionnelles" sur la porte à l'extérieur de la chambre

Chariot d'isolement avec surblouses (+ masques de soins si Mesures Additionnelles Gouttelettes) devant la chambre

Affiche "sortie Mesures Additionnelles" sur la porte à l’intérieur de la chambre

Plaquette sur la potence du lit, à transférer sur la chaise lors de transport

Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter avec du ruban adhésif rouge le périmètre d’isolement

Avant intervention chirurgicale, indiquer les Mesures Additionnelles dans Digistat

Suivi microbiologique

- Réadmission d'un patient connu : prélèvement de suivi par frottis rectal si dernier résultat > 30 jours (s'assurer de la présence de matière fécale sur le frottis)
- Si 1er prélèvement de suivi négatif (en l'absence d'une antibiothérapie efficace contre le germe producteur de carbapénémase) et dernier prélèvement positif > 3 mois, faire un 2ème puis un 3ème prélèvement de suivi (prélèvement de selles). Attendre le résultat du prélèvement et si PCR négative, effectuer le suivant

Soins de base

- Toilette corporelle quotidienne avec des lingettes à la chlorhexidine (si toilette au lit) ou savon à la chlorhexidine (douche)
- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier

Matériel de soins

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
- Privilégier le matériel à usage unique

Transport

- Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le transporteur
- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d’hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
- Si transfert en chaise, y suspendre la plaquette de la potence du lit

- Désinfection du pourtour du lit et des accessoires (pompes à perfusion, chaise roulante) avant de sortir de la chambre
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient et le transporteur
- Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels. Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties au BH 08 ou à l'extérieur
- Toilette corporelle du jour réalisée, chemise d'hôpital propre, protections changées si incontinence, pansements hermétiques et non souillés si plaies, désinfection des mains
- Le fauteuil du patient ou tout autre dispositif est désinfecté au moyen d'une lingette imprégnée d'alcool ou de détergent/désinfectant avant la sortie de la chambre
- Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins pour le patient et le soignant
- Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
- Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient

Pour CUTR Sylvana :

- Sortie de la chambre autorisée en absence d'infection à carbapénémase, de diarrhées ou d'incontinence fécale non contenue pour :
- Physiothérapie, rééducation, repas en salle commune, etc. en accord avec l'unité HPCi-CHUV
- Vêtements propres,
- Désinfection des mains
- Pas de sortie en cas de Mesures Additionnelles Gouttelettes

---

Visiteurs

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre

- Surblouse seulement si participation aux soins
- Si Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins

Transfert/sortie

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre

- Si nouveau cas : distribuer la brochure d'information au patient

Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se référer aux recommandations de l'unité HPCI-CHUV

Prise en charge des personnes contacts

Mesures

- Enquête d'entourage selon les recommandations de l'unité HPCi-CHUV
- Se référer à la fiche micro-organisme : contact carbapénèmase

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants

- Non indiqués en systématique
- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques)

Blouse de protection

- Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
- Pas nécessaire si simple passage dans la chambre

Masque de soins

- Non, sauf si Mesures Additionnelles GOUTTELETTES
- Ou selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- Non, à porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projections de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

Au départ du patient :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Eliminer le matériel non désinfectable (boites de gants, masques, lingettes, etc) présent en chambre

Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie

Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour

- Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

Au départ du patient :

- Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
- Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
- Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
- Trempage du rideau de la salle de bains

Déchets

- Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au médecin cantonal

- Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine (EPC - Entérobactérie productrice de carbapénèmases)
